

Financer, accompagner et loger



40,6 M€ investis** pour la **production de logements abordables**

dont **17,4 M€** dans les quartiers en renouvellement urbain
et depuis 2018, **60,2 M€** dans les villes moyennes



51 016 aides et services attribués
dont **9 018 ménages logés en logement familial**



et **200 personnes logées en résidences collectives**

86,3 M€* d'aides** auprès **des salariés des entreprises**

Construire et gérer

41 875 logements sociaux et intermédiaires appartenant aux filiales immobilières d'Action Logement



705 logements neufs livrés

1 572 mises en chantier

1 490 agréments obtenus

Chiffres clés 2023*

Président



Régis ROUSSEAU (MEDEF)

Vice-président



Pascal VRIGNAUD (CFDT)

MEDEF

Carole BRIQUET
Pascal De BERTREIX
David DURAND
Franck EUDELINÉ
Sophie GEORGER-MENEREAU
Fabrice GIRARDEAU
Régis ROUSSEAU
Jean VERNEYRE

CPME

Éric DEPENNE
Sofi LEROY

CFDT

Catherine HERMOUET
Pascal VRIGNAUD

CFE-CGC

Évelyne GILLOT
Dragan JONOVIC

CFTC

Isabelle BARREAU-PERROTEAU
Olivier REZE

CGT

En cours de désignation
En cours de désignation

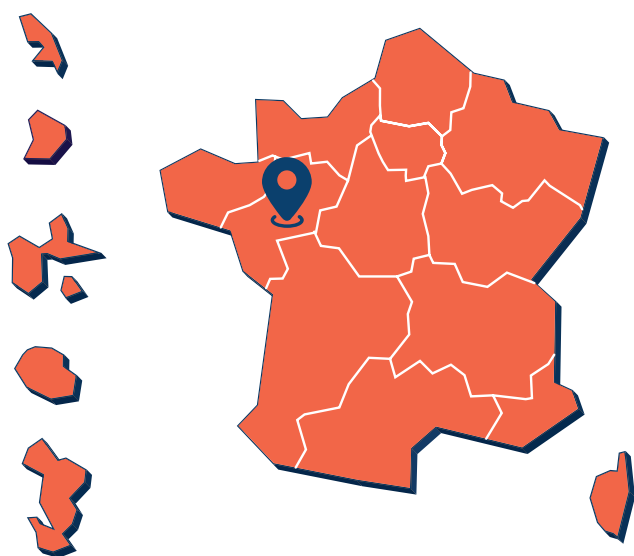
FO

Yves BERTHELOM
Bruno HATTON



Directeur régional : Olivier JOACHIM

Référente du Comité régional : Emmanuelle BRAJON
paysdelaloire@actionlogement.fr



Le Conseil d'administration du groupe Action Logement est représenté en région par des comités consultatifs : les Comités régionaux et territoriaux.

Issus des organisations patronales et syndicales, leurs mandataires sont les interlocuteurs privilégiés des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement, auprès desquels ils portent la politique et les orientations du Groupe.

Un comité est présent dans chaque région, département et région d'Outre-mer. Ils sont composés de 20 membres dans chacune des régions administratives et de 10 membres dans les départements et régions d'Outre-mer.

Avec l'appui opérationnel des délégations régionales d'Action Logement, ils ont pour principales missions de mieux connaître les besoins spécifiques de chaque territoire afin de développer des solutions adaptées.

LES MISSIONS DES COMITÉS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX



Représenter

Les mandataires sont les ambassadeurs du Groupe dans leur région, auprès des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement.

Ils siègent dans différentes instances et/ou dispositifs de concertation.

Ils concluent des conventions-cadres de territoire avec les collectivités, au nom du Groupe.



Evaluer et proposer

Les mandataires évaluent le marché et les besoins identifiés. Ils veillent à la distribution équitable des produits et des services proposés par Action Logement.

En lien avec les acteurs de l'emploi et du logement, ils proposent des projets et expérimentations en fonction des besoins et spécificités de leur territoire.

Ils facilitent la déclinaison des partenariats à l'échelle locale.



Partager

Les mandataires présentent régulièrement l'activité, les résultats et les perspectives du Groupe en région aux parties prenantes locales, notamment au travers de temps forts et de prises de parole auprès des partenaires du logement, de l'emploi et des entreprises cotisantes.